

Visites ARCHI sur SITE

Guide à l'usage des enseignants suite aux visites de sites



Le principe :

PROMOUVOIR LA QUALITÉ ARCHITECTURALE, URBAINE, PAYSAGÈRE

en comprendre les conditions, les difficultés, les réussites, au travers du témoignage des maîtres d'ouvrage, des maîtres d'oeuvre, tel est le sens de ces visites organisées par le CAUE 77.

« SUR SITE »

parce que chaque architecture résulte d'un dialogue, d'un rapport au site, avec ses contraintes, ses atouts. Bâtiments achevés ou en chantier, architecture singulière ou modeste, bâtiment isolé ou morceau de ville, la qualité architecturale s'appréhende à toutes les échelles.

LES CHOIX, QUELS CRITÈRES ?

la démarche, le rapport au site, la technique parfois, ce qui fait qu'une architecture, un aménagement est « de son temps », un temps dont le concepteur a su être l'interprète exigeant. Ce sont des maîtres d'oeuvre, des maîtres d'ouvrage qui partagent leur expérience, leurs choix.

POUR QUI ?

tous les acteurs de l'aménagement, c'est à dire : élus, usagers, maîtres d'ouvrage public ou privé, maîtres d'oeuvre, entrepreneurs, bailleurs sociaux, promoteurs, mouvements associatifs, etc. Et tous les enseignants.

Réhabilitation des logements de la Faisanderie à Fontainebleau : tirer parti d'un bâti existant patrimonial.

Bibliothèque-médiathèque Aimé Césaire de Roissy en Brie : greffe entre architecture traditionnelle et architecture contemporaine.

Chessy Bourg et ses extensions Sud : mixité sociale dans de nouveaux logements.

Les espaces publics du centre de Château Landon : accessibilité et polyvalence de l'espace public en périmètre patrimonial.

IFSTTAR à la cité Descartes Marne la Vallée : bâtiment «paysage» : une structure porteuse ondulante réceptionnant une terrasse végétalisée.

Centre national de la danse à Pantin : architecture «brutaliste» en mutation totale d'usage tout en respectant l'oeuvre initiale.

FCBA à Champs sur Marne : bâtiment vitrine de la filière Bois en France.

Médiathèque du Val d'Europe à Serris : l'**accessibilité tout public** : adaptation du bâtiment initial aux exigences de la loi Handicap 2005 et qualité de la façade double peau.

Conservatoire de musique et de danse «Les deux muses» à Melun : développement des arts dans les quartiers populaires.

Groupe scolaire de l'Almont : réhabilitation, reconstruction d'équipement scolaire.

Collège de l'Arche Guedon à Torcy : 1er équipement scolaire certifié HQE, bâtiment à énergie positive du Département.

Groupe scolaire Simone Veil à Magny Le Hongre : une architecture intégrée dans un site naturel liée à une démarche résolument écologique.

L'IMA du pays de Meaux à Chauconin-Neufmontiers : dialogue entre la beauté horizontale du bâtiment et la verticalité des constructions alentours.

CELESTE Datacenter Marylin à Champs sur Marne : un concept vertical de stockage informatique.